maisons paysannes de france

PATRIMOINE RURAL 194 HIVER 2014

DOSSIER

Écorestauration, écoconstruction

TRIMESTRIEL - DÉCEMBRE 2014 - 9 €

Écorestauration, écoconstruction : histoire d'une renaissance

Les anciens avaient un comportement écologique en positionnant et concevant les bâtiments, en utilisant les matériaux locaux bruts ou faiblement transformés, en élaborant et transmettant les savoir-faire, en se regroupant, en échangeant, bien sûr dans des conditions de vie, de temps, et de valeurs… différentes des nôtres. Si aujourd'hui, l'écoconstruction semble un concept neuf, c'est parce que depuis presque cent ans, les matériaux et les techniques issus de l'industrie ont fait fi de ces principes qui fondaient l'art de bâtir de nos ancêtres. À l'évidence, les militants de Maisons Paysannes « éco-restaurent » depuis 50 ans les bâtisses qu'ils aiment, et nos travaux sur l'amélioration thermique des bâtiments anciens (ATHEBA) leur ont donné des clés pour rendre leur habitat plus conforme aux désirs actuels de confort thermique.

Mais, il faut le reconnaître, la moderne « écologie » souffle sur l'art de construire et d'habiter un esprit d'innovation qui renouvelle le genre… Les anciens diront : « Nous l'avons toujours dit, mais nous étions peu entendus ! ». Les jeunes diront : « Mais pourquoi avoir abandonné ces techniques… ? ».

L'essentiel, c'est que tous s'entendent pour rassembler ce qui peut encore l'être des savoir-faire traditionnels et pour poursuivre intelligemment cette évolution millénaire des techniques de construction et des pratiques. Un impératif reformulé : respecter les trois principes du développement durable, qui sont la rentabilité économique, le bénéfice social et l'équilibre de l'environnement.

Petit tour d'horizon des savoir-faire, des labels, des enseignements, des acteurs, des formes d'entraide et des exemples stimulants !

Bref historique et paysage actuel de l'écoconstruction

Si l'histoire est un perpétuel recommencement, la construction n'échappe pas à ce principe. Quoi qu'il en soit l'écoconstruction poursuit inexorablement son chemin de renaissance tout en (re)dévoilant de plus en plus ses multiples intérêts.

TEXTE : JEAN-PAUL GLEIZES - MARGUERITE-MARIE POIRIER - PHOTOS : JEAN-PAUL GLEIZES

Dans ce dossier, nous utiliserons le terme écoconstruction en englobant tout naturellement l'écorestauration, puisqu'aussi bien, ces activités procèdent du même esprit, reposent sur les mêmes principes et utilisent quasiment les mêmes matériaux.

Les chantiers participatifs sources d'intelligence collective

Nous vous proposons en p.24 un tableau des structures actuelles de l'écoconstruction en France.

Une révolution à petit pas

Le développement de l'écoconstruction s'est fait parallèlement à la prise de conscience écologique,
et plus particulièrement à ce qu'on appelle l'écologie humaine : prise de conscience du fait que l'homme, par sa croissance et ses activités (habitat, agriculture, industrie, pêche..), est devenu un facteur écologique majeur.

A la fin des Trente Glorieuses

Le début des années 70 marque une accélération de cette prise de conscience : mai 68, rapport du Club de Rome, rapport Meadows, conférence de l'ONU à Stockholm, avec son slogan « penser globalement, agir localement » sont autant d'étapes déterminantes. La crise pétrolière de 1973 ou le syndrome du bâtiment malade (mis en évidence par exemple par le scandale de la mousse urée formol) en sont des concrétisations perceptibles par le grand public.

Mouvements parallèles

Alors vont se développer distinctement, bien que parfois de façon imbriquée, deux mouvements qui concourent au changement des mentalités. D'une part, l'action institutionnelle produit des réglementations thermiques successives, des référentiels (HQE, BBC…), des fiches FDES, des labels, des aides et plus récemment le Grenelle de l'Environnement. Et d'autre part, l'action que l'on peut qualifier de « militante » est menée par des pionniers, des auto-constructeurs et des associations : architecture bioclimatique, utilisation des matériaux de proximité tels que la terre et les déchets agricoles comme la paille, chantiers participatifs, formations, publications… Maisons Paysannes est bien représentée chez ces passionnés, au rang desquels figurait bien sûr Jean-Pierre Oliva.

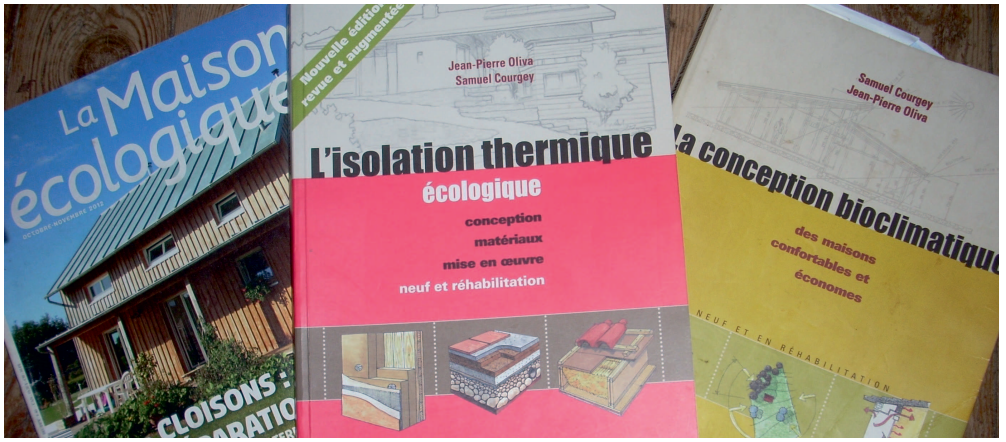

Les « bibles » de l'ecoconstruction

Le Grenelle de l'Environnement consacre la reconnaissance des « biomatériaux » (art.4 de la loi du 3/8/2009) et entraîne un rapprochement des deux courants qui essayent désormais de faire le chemin ensemble, comme le montrent certains articles de ce dossier.

Abondance de bonnes causes

Aujourd'hui, on accède à l'éco-construction et l'éco-restauration via des entrées très variées, toutes légitimes : on y vient pour des motivations de santé humaine et de mieux être, de proximité avec la nature, de réduction des coûts de construction, de défense des entreprises et matériaux locaux, de philosophie alternative, de renouveau des coopérations citoyennes et solidaires, de valorisation individuelle et d'épanouissement créatif, d'économies d'énergie, de droit au logement pour tous … Dès lors, le paysage d'ensemble est difficile à brosser, et la diversité des structures ne nous y aide pas. Si l'on ajoute à ce foisonnement la difficulté pour les professionnels de se situer dans les nouveaux métiers de la construction écologique, on comprend la nécessité d'étudier attentivement ces mouvements qui ont déjà des conséquences tangibles dans le monde du bâtiment.

Dans les années 70, de nombreuses publications alternatives prônent des modes de vie et d'habitat ecologiques

La terre et ses enduits fers de lance du Développement Durable

Glossaire :

- *HQE : Haute Qualité Environnementale*
- *BBC : Bâtiment Basse Consommation*
- *Fiches FDES : Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire*
- *Biomatériaux : appelés par les techniciens à présent « biosourcés »*

Maison réalisée en autoconstruction encadrée à Saint-Félix-de-Pallières (Gard), 1998.

Maison réalisée en autoconstruction à Saint-Eulalie-de-Cernon (Aveyron), 2010.

Maison réalisée en autoconstruction à La Ronflette (Nord), 2012.

Du torchis au terre-paille : une évolution moderne et prometteuse

Un matériau de l'ombre et de la lumière, composé de grains et de fibres alliant intimement l'humide et le sec, aurait peut-être écrit Gaston Bachelard à propos du terre-paille[1]. De la puissance imaginative de ce mélange, il reste beaucoup à découvrir. De ses très diverses applications, de ses caractéristiques et des recherches en cours, il est possible de dresser un bilan.

TEXTE : AYMONE NICOLAS, NICOLAAS OUDHOF, OLIVIER SCHERRER (ECOTERRE SCOP), ALAIN MARCOM, MARY JAMIN, THIBAULT CHASLERIE ET ALII (INVENTERRE SCOP).

Réhabilitation d'une maison paysanne en torchis (Calvados), 2010

Longtemps, le torchis, grand-père du terre-paille, a abrité les humains. Assembler des pièces de bois, des végétaux et de la terre argileuse a été une des premières activités humaines. Quand Jules César envahit la Gaule, tous les Gaulois habitent dans du torchis. Jusqu'à la Révolution, en France, c'est le mode constructif urbain le plus répandu. C'est entre la Renaissance et la fin du XVIII[e] siècle, du fait de la pénurie du bois et des risques au feu, que le torchis cède la place aux constructions en pierre massive/terre.

Une solution pour réduire l'impact écologique

Aujourd'hui, nous consommons chacun-e beaucoup plus d'énergie qu'il y a deux siècles et nous sommes sept fois plus nombreux sur la planète. Consommer moins relève de la conscience individuelle. C'est aussi disposer de solutions économiques.

La construction en terre-paille est une proposition fiable pour construire en impactant beaucoup moins l'environnement que les modes constructifs conventionnels : ressources en terre à bâtir abondantes, ressources en bois et en paille largement disponibles et renouvelables, savoir faire aisément transférable, très faible énergie incorporée, fixation de carbone, forte intensité sociale, confort d'été, confort d'hiver, correction hygrométrique, recyclabilité à 100 %…

Une famille de matériaux

Préparation de la barbotine par tamisage liquide

Préparation du mélange à l'épandeur à fumier

Le mélange terre-paille fait partie, comme le terre-copeaux de bois, ou le terre-minéraux légers, de la famille des terres allégées. Ce terme français, seule traduction acceptable du terme allemand Leichtlehmbau, évoquer les matériaux de remplissage mis au point dans les années 30, – à l'époque des écrits de Bachelard – en Allemagne et en Europe. Il désigne le caractère composite et contemporain de ce matériau, souvent comparé à d'autres bio-sourcés comme le chaux-chanvre ou la botte de paille avec enduits terre. Le terme « terre-paille » est peu disert sur les proportions des deux composants, alors que là réside la richesse de ce matériau, dont la densité peut varier de 250 à 1 200 kg/m^3. Car il s'agit bien d'alléger la terre, en l'utilisant à l'état de barbotine argileuse enrobant les composants fibrés (paille de blé dur ou d'orge le plus souvent). Cette utilisation liquide de la terre distingue nettement le terre-paille des autres techniques de construction en terre « lourde », comme la bauge, le pisé ou la brique de terre crue.

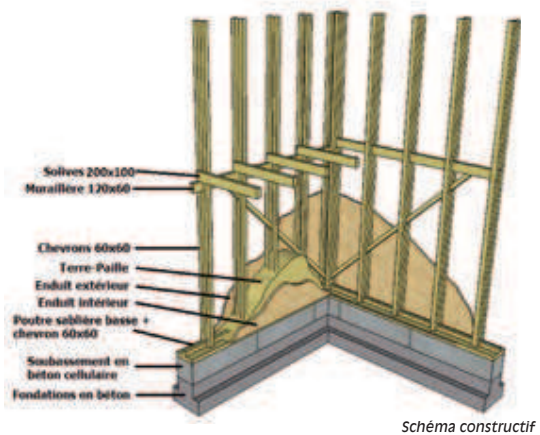

Schéma constructif du terre-paille banché selon méthode RAH (Inventerre scop)

Comment le terre-paille répond-il aux enjeux actuels ?

Les atouts sont multiples tant sur le plan constructif, économique, environnemental que social. En premier lieu, en tant que matériau banché, le terre-paille peut être utilisé dans différents systèmes de structure bois (poteaux poutres, ossature bois), en éléments coffrés en place (murs, cloisons, planchers,

Un chantier formation à forte intensité sociale

La mairie de Soudorgues (280 habitants) a relevé le défi lancé par les architectes Hervé Rédarès et Hugues Baudouin et la SCOP Ecoterre d'utiliser des blocs de terre-paille de 35 cm d'épaisseur en isolation d'une ossature bois pour un atelier artisanal de 150 m² au sol sur 2 étages. À défaut de ressources financières, la commune et ses habitants ont mobilisé des ressources humaines en organisant un chantier formation de 6 semaines avec une centaine de bénévoles encadrés par la SCOP Ecoterre, le tout dans le cadre de la construction d'un bâtiment public.

Chantier formation de l'atelier artisanal de Soudorgues (Gard), 2014.

Remplissage des coffrages, chantier formation de Soudorgues (Gard), 2014

© RAH inventerre scop

Essai de consistance de la barbotine.

isolation de toiture) ou sous la forme de blocs préfabriqués. Il s'emploie en construction neuve et en rénovation (doublage de mur en torchis ou maçonnerie de pierre) et répond aux styles architecturaux les plus divers.

Les murs en terre-paille banché enrobant la structure bois n'occasionnent aucune découpe, ni déchets, réduisent les ponts thermiques et une fois enduits sont étanches à l'air. Ces murs à isolation répartie rendent inutile la pose d'un pare-vapeur, le matériau et les enduits assurant l'étanchéité à l'air et la régulation et la perméabilité à la vapeur d'eau.

Même si les propriétés varient en fonction des proportions entre la terre et les composants, les différents mélanges présentent des propriétés équilibrées en termes d'isolation thermique, d'inertie, d'hygrométrie et d'isolation phonique. Tout l'intérêt de l'architecte ou du constructeur du terre paille est d'optimiser ces performances en fonction de l'usage et de l'orientation de l'ouvrage dans le bâtiment.

© Juan Trabanino arch. Construction RAH

© Juan Trabanino arch. Construction RAH

Maison à Baudéant (Ariège), 2007.

L'enjeu du projet de recherche et développement mené par les SCOP Ecoterre (Gard) et Inventerre (Haute-Garonne) depuis 2 ans, est de produire des données sur les mélanges les plus légers (200 à 400 kg/m^3) venant compléter les données existantes obtenues en Europe du Nord et rassemblées par l'architecte allemand Franz Volhard, dans son *Manuel de construction en terre allégée*[2]. Ce dernier a choisi par exemple pour une maison particulière à Darmstadt d'utiliser les propriétés d'inertie d'un terre-paille lourd mis en œuvre sur lattis, associé en intérieur à une isolation en ouate de cellulose avec plaques de fermacel en finition. Sous un autre climat, en Ariège, la SCOP Inventerre, comme l'a montré Alain Marcom dans le premier ouvrage français sur le terre-paille, fait le pari d'un mur à isolation répartie de 30 cm d'épaisseur en terre-paille de 270 kg/m^3, recouvert d'un enduit chaux en extérieur et terre en intérieur pour apporter un bon confort d'été: pas plus de 27 °C! Dernier exemple en date, la SCOP Ecoterre vient d'encadrer en juillet dernier un chantier participatif de formation visant à fabriquer 1 700 blocs de terre-paille de 300 kg/m^3 pour le remplissage en ossature bois d'un atelier artisanal.

Avec un coefficient de résistance thermique (lambda) de 0,099 pour une densité de 330 kg/m^3, les bonnes performances thermiques du terre-paille s'expliquent par une température de surface élevée et de très bonnes performances de diffusion de la vapeur d'eau et de capillarité. Les propriétaires de maisons en terre-paille construites en Ariège, sur le Plateau du Larzac, en Cévennes ou dans le Nord confirment le degré de confort atteint et les économies de chauffage réalisées.

© Sylvain Moreteau

Remplissage des coffrages

Guide de bonnes pratiques « terre-paille » en cours de rédaction

Dans le cadre du groupe terre crue du Ministère de l'écologie (DGALN), l'association ARESO (Association Régionale de l'Ecoconstruction dans le Sud-Ouest) a signé une convention pour piloter la rédaction du guide des bonnes pratiques du terre-paille. Le comité de rédaction travaillera avec un réseau national de constructeurs en terre-paille qu'il est possible de rejoindre via le site dédié à cette technique : **terrepaille.fr**

Terre-paille en climat méditerranéen : recherche en cours

Depuis 2012, les SCOP Ecoterre et Inventerre mutualisent leurs moyens et leurs compétences pour mener un projet R&D sur le terre-paille. Il s'agit de mieux identifier les propriétés physiques et thermiques du terre-paille en faible densité afin de faire valoir ses performances et garantir sa comptabilité avec la RT 2012 et les différents labels. Pour atteindre cet objectif, il a fallu mener des essais dans des laboratoires certifiés Cofrac : un essai au feu très concluant au FCBA en septembre 2013 et des essais de résistance thermique au Laboratoire National d'Essais à Paris au printemps 2014. Grâce à une aide à l'innovation de leurs régions respectives, les deux entreprises ont pu mener d'autres essais : courbe de sorption et valeur de tampon hydrique au LMDC de Toulouse, et cinétique de séchage avec le CEREMA de Bordeaux. Des études de simulations thermiques dynamiques menées avec le bureau d'études Ecoétudes devraient apporter un éclairage sur la prise en compte du terre-paille par les logiciels de calcul RT 2012, et l'optimisation de sa mise en œuvre en climat méditerranéen. L'objectif est aussi de démontrer que ce matériau améliore considérablement le confort d'été des constructions bois dans le sud de la France.

© Ecoterre scop

Echantillons pour l'essai au feu SBI, 2013

Une technique bénéfique pour l'environnement

Concernant les atouts économiques et environnementaux, le terre-paille banché ou en blocs préfabriqués est tout à fait comparable à la construction en bottes de paille non porteuse, en termes de prix et de rendement. À la différence du béton de chaux-chanvre et d'autres matériaux d'isolation bio-sourcés produits le plus souvent de manière industrialisée, le terre-paille, produit en circuit court, a un impact positif sur l'environnement. Son énergie incorporée est très faible si la terre est issue du chantier et ses émissions de gaz à effet de serre sont négatives, puisqu'il n'émet pas mais fixe du carbone (structure bois et bottes de paille). Ce matériau est en outre entièrement recyclable en fin de vie.

Sur le plan social, la construction en terre-paille fait partie des techniques intensives en main-d'œuvre, c'est-à-dire créatrices d'emplois. Outre le fait que ce système constructif s'apprend facilement et se prête parfaitement à l'autoconstruction, il ne requiert que de l'outillage simple, avec un degré de mécanisation suffisant pour laisser la part belle aux savoir- faire et rendre cette technique intéressante pour des petites entreprises du bâtiment. ■

[1] *Voir les quatre essais de Gaston Bachelard sur l'imagination des quatre éléments feu, eau, air et terre, en particulier, La terre et les rêveries de la volonté, Paris, édition Corti (1er édition 1947).*

[2] *La traduction française de la 8e édition actualisée de ce best-seller allemand de la construction en terre, paru pour la première fois en 1983, a été annoncée depuis 5 ans. Elle devrait paraître au printemps 2015 aux éditions… (d'ici décembre, on en saura plus). Ce délai a permis d'ajouter un grand nombre d'exemples récents de réalisations en Suède, aux Etats-Unis, en Haïti, en Finlande, en Autriche et bien sûr d'adapter cet ouvrage au lectorat français.*

À lire, à voir chez MPF

Nous ne pouvons qu'être fiers de la reconnaissance actuelle de ce matériau, promu, et peut-être même en grande partie découvert, par les « pionniers » de MPF que sont Gérard Battais et Christian Sutter.

Leurs articles sont toujours d'actualité:

- MPF n° 132 : *Une technique paysanne d'isolation: le torchis allégé* Gerard Battais
- MPF n° 144: *Nouvelles réalisations en torchis allégé* par Frédéric Felix et Christian Sutter

Sans oublier le DVD de Christian Sutter, ancien délégué de l'Eure et formateur.

© Atelier Inexteriso, arch. 2010

© Atelier Inexteriso, arch. 2010

Cloisons dans une Crèche à Thoiras (Gard)

© Camille Varet
Démonstration de briques de terre compressée (BTC)

ECORCE : un Ecocentre® qui va fêter ses 10 ans

TEXTE : CLAUDE FRESSONET

© Claude Fressonet
Une session de formation à la fabrication d'une dalle chaux-chanvre

Dans l'Ariège, l'Aude et autour, l'association ECORCE est née, en 2005, du constat que bien peu de projets d'éco-construction aboutissaient. Les rares qui parvenaient à en mener à terme parlaient de « parcours du combattant »… L'association a donc voulu faciliter des projets d'écoconstruction, puis par extension promouvoir les matériaux sains et la méthodologie de l'éco-construction.

Quelles activités ?

ECORCE qui a reçu l'agrément Ecocentre® de France – l'écologie pratique propose :
- un réseau de compétences professionnelles en éco-construction,
- des stages pratiques sur les techniques d'éco-construction et des formations professionnelles, des journées/ soirées d'informations et d'échange de savoirs
- des visites mensuelles de maisons écologiques ou de chantiers
- un site internet, un service librairie et bibliothèque,
- un « atelier d'architecture » encadré par un professionnel pour concevoir soi-même son projet d'habitation (les deux premières années de l'association)
- un bulletin mensuel d'annonces d'activités et d'informations, dont des chantiers participatifs, organisés par les auto-constructeurs
- des partenariats, notamment avec le PNR et une participation aux « politiques publiques territoriales »

Disponibilité

On remarque que ce sont souvent des femmes qui entreprennent de construire une maison écologique et apprécient le soutien d'une association comme ECORCE, pour se former, s'informer, trouver des soutiens ponctuels ou promouvoir des chantiers participatifs. Ainsi Béatrice, auto-constructrice d'une maison en paille, raconte : *« j'avais un projet et cherchais une association qui pourrait m'aider. ECORCE m'a apporté des formations et un réseau pour mettre mon projet en œuvre. Je pense donner maintenant un peu de ma disponibilité pour amener d'autres nouveaux constructeurs à utiliser des matériaux et des techniques écologiques. ».*

Mettre en lien

La majorité des adhérents sont auto-constructeurs mais ils ont aussi besoin des professionnels pour réaliser les travaux les plus techniques. ECORCE les met en relation avec des professionnels.

Ainsi Théophile, un professionnel membre d'ECORCE témoigne : *« Il y a 8 ans, lorsque je me suis lancé dans la construction écologique, ECORCE m'a accompagné avec mes associés pour créer notre association puis notre Société Coopérative. Aujourd'hui, je suis indépendant et je continue à collaborer avec ECORCE, qui m'a apporté beaucoup de liens : avec d'autres artisans complémentaires, mes premiers clients et des auto-constructeurs qui souhaitent être assistés dans leur projet. »*

Public de plus en plus averti

ECORCE veut sensibiliser à l'éco-construction. En 10 ans la connaissance s'est considérablement améliorée : sur le stand ECORCE, les visiteurs ne demandent plus ce qu'est l'éco-construction mais posent des questions très techniques.

Théophile confirme : *« Le marché se développe. Les maisons en bois se multiplient. La paille bénéficie de la reconnaissance des règles professionnelles. C'est maintenant au tour de la terre crue de séduire le grand public. Le prochain objectif sera de relocaliser la production des liants en utilisant des outils simples et efficaces. Il faut savoir utiliser la terre « superlocale » (celle des fondations par exemple) à l'aide de broyeur ou tamis mécanique… ».*

Spécificité de l'écorestauration

Il poursuit au sujet de l'écorestauration : *« Le défi majeur : rendre nos habitats anciens économes en énergie. C'est plus difficile face à des contraintes historiques et esthétiques. Les projets sont d'autant plus intéressants et créatifs. Parfois, mieux vaut trancher avec l'ancien qu'essayer de faire du faux vieux. Je pense à de très belles extensions bois modernes sur des maisons en pierre ou des serres bioclimatiques sur des façades sud qui les mettent en valeur. »*

Habitat pour tous

ECORCE, animée par une salariée à mi-temps et des bénévoles, compte aujourd'hui près de 130 adhérents dont une trentaine professionnels. Elle vient d'être retenue dans le cadre de l'appel à projet de la Fondation de France « Habitat, développement social et territoire » pour le projet : « Favoriser l'accès à l'habitat individuel et collectif en éco-construction aux personnes à faibles revenus ». Autant dire que l'association, qui travaille en étroite collaboration avec les délégations de MPF, n'est pas près de finir le « chantier ». ■

© Claude Fressonet
Visite d'une maison en chaux-chanvre

© Claude Fressonet
Formation aux enduits de terre

Qu'est ce qu'un Écocentre®

En 2003 a été créé l'Écocentre® du Périgord qui a déposé la marque auprès de l'INPI, pour réserver l'utilisation du nom à des entités partageant les mêmes principes et moyens écologiques. Ainsi sont exclues les activités à finalité commerciale, promotionnelle, politique ou sectaire.

L'agrément Écocentre ® (délivré par les 11 Écocentres existants) implique l'adhésion au réseau des Écocentres et l'acceptation de leur charte.

L'association signataire s'engage à proposer en permanence au moins quatre des six activités suivantes :
1 • Information du public : visites, centre de ressources ...
2 • Appui aux auto-constructeurs
3 • Sensibilisation des jeunes publics
4 • Formation professionnelle adultes
5 • Expérimentation, recherche,
6 • Valorisation de l'éco-développement à finalité sociale et économique dans trois directions : promotion des ressources locales / transferts de connaissances nord-sud et sud-nord / mise au point d'habitats à faible coût, plus ou moins auto-construits.

Les chantiers participatifs : quels enjeux, quelles limites ?

On connaît les chantiers spécifiques des Castors nés après la seconde guerre mondiale du fait d'une intense crise du logement et d'un engouement pour le mode coopératif. Les chantiers dits participatifs sont apparus avec l'éco-construction pour des raisons quasi similaires, mais aussi et surtout du fait de la prise de conscience écologique et de l'émergence de techniques et matériaux « nouveaux ». Que sont donc ces chantiers et comment se prémunir des problèmes qu'ils soulèvent?

TEXTE ET PHOTOS : BRUNO THOUVENIN

Si accueillir des non-professionnels sur un chantier a un vrai sens en termes de transmission et d'échange, cela pose de nombreuses questions sur le plan légal et éthique. Certains dispositifs respectent des cadres mais la plupart des chantiers « participatifs » s'inscrivent, souvent inconsciemment, dans l'informel. Cette pratique n'améliore pas l'image de l'auto-construction auprès des professionnels de la construction et de la formation.

Pour l'inscrire dans un cadre sûr, il est important d'informer des dangers et des

Dalle en terre sur quenouilles : des techniques patrimoniales

Terre paille. Les mains dans la barbotine, cela n'empêche pas de discuter

Decroutage du bas d'une maison du Gers, sans machines

responsabilités de chacun des acteurs de ce type de chantier.

Il paraît d'abord nécessaire de clarifier la place des chantiers participatifs dans le paysage de la formation.

Chantier participatif, chantier formation, chantier école… : de quoi s'agit-il?

Bonne piste

L'article *« chantiers participatifs : construire et partager »*, paru dans *La Maison Ecologique* n° 69, décrit dans le détail tous les points à examiner pour réussir ces chantiers.

• **Le chantier école** est la partie pratique d'un dispositif de formation professionnelle. Elle est encadrée par un professionnel, se passe sur un ouvrage d'intérêt collectif. L'objectif pédagogique est de confronter le groupe de stagiaires aux enjeux de la réalisation. Le bénéficiaire fournit les matériaux et généralement les repas.

• **Les « chantiers d'insertion »** proposent à un public en difficulté un parcours de réinsertion par le travail. Les objectifs de production sont limités, l'encadrement est fait par des professionnels qui ont à la fois des compétences techniques et d'accompagnement social.

• **Les « chantiers formation »** sont proposés par les organismes de formation. Les stagiaires reçoivent un contenu théorique en rapport avec l'ouvrage à réaliser. Ils sont encadrés par un professionnel et formateur et l'échange est contractualisé entre les 3 parties. Ils sont couverts par l'assurance de l'organisme de formation en cas d'accident. Le maître d'ouvrage paie l'organisme de formation et fournit les repas et un accueil confortable et sûr aux stagiaires. L'organisme de formation paie le formateur. Le maître d'ouvrage bénéficie d'une formation et d'une partie de la production de son ouvrage, il acquiert ainsi le cas échéant la capacité de finir lui-même.

Toutefois ces appellations ne sont pas normalisées, de sorte que l'appellation « chantier école » peut être employée indifféremment pour ces trois types de chantiers.

En 1995 un réseau CHANTIER- ÉCOLE s'est constitué : il regroupe les acteurs de l'insertion et de la formation et vise à développer la professionnalisation des acteurs, les bonnes pratiques… Il est présent dans les régions à travers 18 associations régionales, qui s'adressent surtout aux collectivités.

• **« Les chantiers d'auto-réhabilitation accompagnés »** (et d'auto-construction). L'objectif de ces chantiers est d'abord social : la participation des bénéficiaires (propriétaires ou futurs occupants) doit favoriser leur autonomisation et leur dynamisation. L'accompagnement comporte le conseil technique, l'organisation du chantier, une aide financière pour l'achat des matériaux et la participation de volontaires pour réaliser le chantier (voisins, bénévoles de l'association).

Le réseau « Compagnons bâtisseurs », mouvement associatif d'éducation populaire créé en 1957 intervient à cet effet. Une association nationale unit 11 implantations régionales.

• **« Les chantiers de jeunes volontaires »** s'adressent à des jeunes ou adultes qui pendant leurs congés viennent réaliser une opération de rénovation d'un édifice d'intérêt collectif ou patrimonial reconnu. Ils sont hébergés et nourris par le bénéficiaire qui est une association ou une collectivité. Ils bénéficient d'animations culturelles ou de loisirs en relation avec le territoire accueillant.

Parmi les associations organisatrices l'Union Rempart réunit plus de 170 associations locales et régionales qui œuvrent par la restauration et la mise en valeur du patrimoine à l'aménagement du territoire et au développement local. Ce sont plus de 4 500 bénévoles (à raison d'un animateur technique pour huit à dix bénévoles) à pied d'œuvre chaque année.

Par ailleurs Rempart offre la possibilité de se spécialiser ou de devenir animateur de chantier.

• Mentionnons les **« chantiers des Castors »** qui relèvent d'une coopération entre les différents participants, le but étant de construire dans un élan solidaire un logement à chacun d'eux.

• **Enfin, les « chantiers participatifs »** sont organisés par des associations ou directement par les particuliers : chacun propose à sa façon d'accueillir des personnes sur son chantier en formulant plus ou moins bien les conditions de l'échange, car il s'agit pour l'essentiel d'échanger un « travail contre un savoir ».

Attention !

Ces chantiers sont susceptibles de poser des problèmes en matière :

1) d'assurance pour les personnes (responsabilité civile) : presque tout le monde possède une assurance RC et dans la plupart des cas le contrat garantit l'activité « aide bénévole occasionnelle » (en dehors de « tout travail dissimulé » et de tous travaux relevant d'une responsabilité décennale ou dommages ouvrage), mais cela est à vérifier dans chacun des contrats des participants. Il est indispensable que le bénéficiaire ait une assurance Responsabilité Civile spécifique, voire une assurance Tout Risque Chantier.

2) d'assurance pour la responsabilité professionnelle : ce cas n'apparaîtra bien évidemment que si un professionnel « réalise » le chantier (il lui est conseillé d'en discuter avec son assurance car celle-ci pourrait ne pas le suivre en cas de problème). Les associations peuvent également être couvertes dans certaines conditions.

3) de concurrence vis-à-vis des professionnels : sur ce point l'on peut s'inspirer de la charte des SEL (Système d'Echange Locaux) et du fameux procès dit « de l'Ariège » en 1998 (réparation d'un toit) qui, en appel, a donné lieu à la relaxe des trois adhérents du SEL, au vu du caractère occasionnel de la prestation, de sa courte durée et de la non- subordination des sélistes à l'égard de celle qu'ils avaient aidée. (Il y a lien de subordination si l'un obéit aux ordres et aux horaires de l'autre).

4) d'échanges et des autres conditions de réalisation : la préparation de ces chantiers est un travail essentiel qui demande du temps… Il est même conseillé d'établir une note qui précisera les conditions de réalisation, d'échanges…

L'article **« chantiers participatifs : construire et partager »** paru dans *La Maison Ecologique* n° 69 décrit dans le détail tous les points à examiner pour réussir ces chantiers.

Mon conseil

Si depuis 10 ans je participe à ce type de chantier, je suis conscient des problèmes qu'ils soulèvent et nous sommes nombreux à chercher des solutions.

Dans tous les cas je pense que ça ne doit pas se faire en mettant les participants en danger (nécessité des Équipements Individuels de Protection correspondant à l'activité), ou en pénalisant les professionnels.

Avant tout chantier, un travail de réflexion, concrétisé par un document descriptif des conditions de sa réalisation, nous paraît nécessaire. Ce document est à donner préalablement à chacun des présents, qui peut ainsi comprendre les termes de sa participation et de chacun des acteurs, pour un chantier sans ombre. ■

La pause, moment précieux pour les échanges

Une stagiaire apprend à faire des quenouilles de torchis

Un centre de formation : Bâtipôle en Limouxin

Des essais pour les ouvriers professionnels (OP) en restauration du patrimoine « enduits et badigeons à la chaux »

Bâtipôle, dans la région de Limoux, est un des pionniers de l'enseignement de l'écorestauration en France, référence en matière d'écoconstruction. Présentation de notre centre, soutenu par MPF, dont Bâtipôle est adhérent depuis 2008.

TEXTE : ANNE MERVOYER, DIRECTRICE DU CENTRE

Thématiques pour public motivé

Association loi 1901 créée en 1986, Bâtipôle en Limouxin est un centre de formation dédié à la construction, au bâtiment-travaux publics et aux matériaux de construction. Dès 2006, le centre s'est spécialisé :

- d'une part, dans la construction écologique, les économies d'énergie dans le bâtiment et l'utilisation de matériaux naturels et/ou bio-sourcés dans le neuf et la rénovation,
- d'autre part, dans la restauration du patrimoine bâti vernaculaire utilisant les techniques traditionnelles de construction.

Les formations, en majorité à destination des publics demandeurs d'emploi ou en reconversion professionnelle, sont ouvertes aux personnes motivées et passionnées, sensibilisées aux notions de qualité du travail, d'économie et de solidarité. Nous portons une attention particulière à l'intégration de femmes et, dans la mesure du possible, nous essayons d'atteindre la parité dans les équipes de stagiaires.

Un chantier pédagogique réalisé par les OP en restauration du patrimoine « voûtes, taille et limousinerie de pierre »

Deux orientations principales

La formation d'« Ouvrier professionnel en restauration du patrimoine », créée par le CAUE du Gers, permet aux stagiaires d'acquérir des compétences dans les domaines divers et pointus : construction de murs et édifices en pierres sèches, limousinerie de pierres taillées, confection d'arcs et de voûtes de pierres ou de briques, création ou réfection de toitures en lauzes ou ardoises, réalisation d'enduits décoratifs à la chaux ou à la terre crue, restauration de menuiseries et huisseries, restauration de charpentes, construction en terre (pisé, adobe, BTC). Autant de compétences qui commencent à se faire rares sur le marché du travail et qui induisent pour les formés un taux important de retour à l'emploi, souvent dans les entreprises du bâtiment labellisées Patrimoine, et cela malgré les difficultés actuelles du BTP.

La formation d'« Ouvrier professionnel de l'écoconstruction », créée par la Fédération Écoconstruire* va prochainement être présentée au Répertoire National des Certifications Professionnelles pour inscription. Elle propose une approche totalement innovante, avec une vision transversale de la construction et de l'enveloppe du bâtiment. Les compétences à acquérir couvrent à la fois l'organisation d'un chantier respectueux de l'environnement, la maçonnerie de matériaux naturels, la construction d'ossatures bois et les techniques d'isolation par l'intérieur et par l'extérieur avec des matériaux naturels mais aussi les notions du « travailler ensemble », de co-activité et de filières locales de matériaux de construction.

Le chantier pour former les ouvriers professionnels (OP) en écoconstruction « structure bois »

C'est une vraie capitelle que restaurent les OP en restauration du patrimoine « pierre sèche »

Formation OPEC: structure bois pour murs de paille

Une réalisation des OP en écoconstruction « enduits décoratifs en terre »

Les briques de terre compressée (BTC)

Des équipements performants

Pour proposer des formations de qualité, le centre de formation Bâtipôle a construit, avec l'aide financière de l'ADEME, la Région Languedoc Roussillon et l'Europe, deux plates-formes de formation, Praxibat Parois opaques, fortement orientées matériaux naturels et biosourcés. La première permet aux stagiaires d'utiliser en situation concrète les outils de diagnostics thermiques. La deuxième plate-forme, en forme de polygone dont chaque côté est de nature différente (pierre de taille, brique classique ou monomur, parpaing, béton, cellulaire, ossature bois, bottes de paille) permet d'explorer les différentes techniques d'isolation selon la nature des supports, en neuf ou en rénovation, de bâtiments anciens. Ces plates-formes sont vouées à développer la formation des professionnels aux questions énergétiques. ■

Plusieurs formules de formations

Les formations dispensées dans les centres de formation (12 actuellement) affiliés à la Fédération Écoconstruire peuvent être :

LONGUES, DIPLÔMANTES

- au niveau V : Ouvrier professionnel de restauration du patrimoine (OPRP)
  + Maçon de bâti ancien et techniques de construction en terre crue
  + OP en écoconstruction (en cours de certification)
- au niveau IV : Technicien en bâtiment basse consommation
- au niveau III : Conseiller Ecohabitat + création d'entreprise en Maçonnerie et isolation en réhabilitation basse consommation (en cours de certification)

COURTES

- de 1 à 10 jours : initiation et spécialisation

OUVERTES ET À DISTANCE (FOAD)

Par E-learning, grâce à une plate-forme collaborative. Parcours en 3 étapes:

- Quiz d'évaluation initiale (1 h 30 min) ; puis parcours d'évaluation adapté à chaque apprenant:
- Niveau 1 : fondamentaux, notions générales, 20 heures
- Niveau 2 : 13 thèmes détaillés en 80 modules (construction d'une maison virtuelle) 41 heures

La Fédération a réalisé l'état de lieux des formations en écoconstruction et proposé des préconisations d'actions (en cours de discussion) pour le groupe de travail «matériaux biosourcés».

Les lecteurs de Maisons Paysannes connaissent bien ASTERRE, le réseau national des professionnels de la terre crue, dont fait partie notre association, pionnier de la valorisation et du combat pour la reconnaissance officielle de ce matériau. Sous l'égide du Ministère du Développement durable, la sécurisation de la profession et l'élaboration des règles de bonnes pratiques professionnelles vont bon train, via les six groupes de travail : bauge, torchis, brique de terre crue, terre-paille, pisé et enduits de terre. Ces travaux techniques sont aussi portés par des associations qui émergent en région.

Collectif national

• **ASTERRE**
Association nationale des professionnels de la terre crue
Chez Luc Van Nieuwenhuyze
La Grelandière 49150 Clefs Val d'Anjou

Collectifs régionaux

• **ATOUTERRE**
Collectif des professionnels de la construction en terre crue de Midi-Pyrénées
4 impasse du Clos du Loup
31180 Rouffiac Tolosan
Mél: collectif@atouterre.pro
Site internet: www.atouterre.pro
(annuaire avec fiches de présentation des entreprises, charte, galeries photos, actualités, etc.).

• **TERA**
Association des constructeurs en terre crue en Rhône-Alpes
Mél: contact@terre-crue-rhone-alpes.org
Site internet:
www.terre-crue-rhone-alpes.org

• **COLLECTIF DES TERREUX ARMORICAINS**
Mél.: CAarmoricain@reseauterre.pro
Site internet: en cours d'élaboration

Nouvelles dynamiques régionales des professionnel-le-s de la terre crue

TEXTE : ALAIN KLEIN, REMI QUÉHON, MICKAËL DELAGREE

Depuis trois ans, face aux enjeux de la restauration du patrimoine et de la construction contemporaine écologique, des praticien-ne-s de la construction en terre crue se sont regroupé-e-s au sein de plusieurs « collectifs régionaux » pour échanger et faire valoir leurs métiers et la pertinence de ce matériau. Employée en murs, cloisons, enduits décoratifs, chapes, voûtements… c'est une matière locale propre à la régulation hygrothermique, au rayonnement de masse froide ou chaude, qui valorise les savoir-faire traditionnels. Sa capacité d'innovation technique étonne.

Professionnels reconnus

Ces professionnels aguerris, dans le neuf comme dans l'ancien, sont concepteurs, ingénieurs, techniciens, bâtisseurs, enduiseurs, décorateurs, fabricants et fournisseurs de matériaux et d'outillages, formateurs, chercheurs. Issus d'une formation initiale, continue ou de reconversion, ils sont fort motivés à l'emploi des matériaux traditionnels et écologiques. L'atout majeur de ces praticiens : les petites entreprises. En se regroupant, ils renforcent leur complémentarité de réflexion, d'expertise et d'action, en dépassant les corporatismes.

Émergences régionales

D'initiatives locales, ces démarches de regroupements professionnels revendiquent leur autonomie et leur enracinement territorial et s'appuient sur la diversité des patrimoines vernaculaires : pisé, bauge, adobe, torchis, enduits… Trois collectifs « pionniers » se sont constitués en Midi-Pyrénées (Atouterre), en Rhône-Alpes (Tera) et en Bretagne (Terreux armoricains), puis formalisés en associations loi 1901 en 2014. D'autres régions se mobilisent actuellement : Centre, Languedoc-Roussillon…

Des réunions inter-régionales annuelles renforcent les échanges et mutualisent réflexions et moyens : en Rhône-Alpes en février 2013, en Bretagne en janvier 2014. La prochaine, début 2015, sera accueillie en Midi-Pyrénées. D'autres liens fructueux sont en cours en régions, avec les structures professionnelles représentatives (CAPEB, FFB, Ordre des architectes, syndicat des économistes, etc.).

Engagement

La réussite de ces collectifs tient à leur engagement, à leur fonctionnement collégial, avec partage d'information, convivialité et décisions prises au consensus. Des groupes de travail ont des thématiques variées (technique, assurabilité, retour d'expériences, thermique, formation, communication, etc.), pour améliorer les savoir-faire, les conditions de mises en œuvre, les conceptions et réalisations actuelles et futures. ■

© Atouterre

Réunion du collectif Atouterre de Midi-Pyrénées, en juillet 2014, avec visite du chantier de restauration de l'église en terre massive de La Vinouze à Verlhac-Tescou (82)

© Hélène Paillasson - Tera

Réunion du collectif Tera de Rhône-Alpes, en juillet 2014, dans la salle polyvalente en pisé de Fareins (01) (architectes-maîtres d'œuvre : Orlandi-Scarato).

© CTA

Assemblée constitutive du Collectif des Terreux Armoricains, le 6 avril 2013, à Saint-Juvat (22).

Les femmes ont pris leur place dans l'écoconstruction

… y compris dans le gros-œuvre : c'est une révolution dans le monde du bâtiment. Entre renaissance des anciens Métiers et émergence de nouvelles cultures professionnelles.

TEXTE : AGNÈS RAVEL, MAÇONNE ET FORMATRICE EN ÉCOCONSTRUCTION

Peu à peu, les femmes investissent les activités des chantiers du bâtiment dont elles ont longtemps été exclues, tant l'image des femmes est régulièrement associée à la fragilité. Il semble normal de les voir effectuer certains travaux, considérés comme féminins bien que très éprouvants, comme l'agriculture, le ménage… Mais pour les métiers du chantier, la valorisation de la force physique participe à la construction de l'identité masculine ; ainsi, ces métiers leur semblent fermés « par nature ». C'est singulièrement le cas pour la maçonnerie, la charpente… le gros-œuvre en général. On imaginera plus facilement une femme dans les métiers de la finition, qui leur sont plus facilement ouverts. On vantera alors leur sens de l'esthétique tout aussi « naturalisé » que leur fragilité supposée. Et, de fait, elles sont plus nombreuses à s'orienter vers ces métiers où elles sont bien accueillies.

Montrer ses capacités

Cependant, des pionnières ont commencé d'investir les métiers du bâtiment, y compris ceux considérés comme les plus physiques, dès les années 70. Il leur a fallu montrer qu'elles avaient leur place en développant force et endurance ; elles ont ouvert une voie. À cette époque, on ne parlait pas encore d'écoconstruction.

Motivées par la santé et le partage

Dans les années 90, ce sont, entre autres, des femmes qui se sont émues des conséquences pour la santé de certains produits utilisés dans la construction. En parallèle, se sont mis en place les démarches d'auto-construction, les chantiers participatifs, les stages permettant aux usagers, hommes et femmes, de prendre part à la construction de leur maison.

Effectifs en hausse

Depuis le début des années 2000, les premières formations professionnelles en écoconstruction se sont ouvertes, s'affichant plutôt « patrimoine » au départ. Un nombre proportionnellement important de femmes s'y inscrivent, avec l'objectif de devenir des professionnelles, en gros-œuvre comme en finition. Leur nombre n'a fait que croître depuis, atteignant parfois la moitié des effectifs. De ce fait, leur présence sur les chantiers se banalise et leur insertion dans le milieu du bâtiment est moins difficile aujourd'hui qu'il y a 40 ans. Cependant, dans le même temps, les formations conventionnelles restent encore fortement masculines.

Au bénéfice de tous

Cette féminisation est singulièrement un symptôme d'émergence de nouvelles cultures de métiers, liées à l'écoconstruction et au patrimoine. D'autres pratiques accompagnent l'affaiblissement des stéréotypes : réconciliation entre théorie et pratique, ouverture à la sensualité de la matière, revalorisation des métiers, mécanisation des tâches les plus ingrates, refus d'être cassé en fin de carrière…

La bonne nouvelle est qu'avec cette culture professionnelle en cours d'émergence, hommes et femmes ont tous à y gagner ! ■

Dans les années 1900, Juliette Garon est la seule femme en France exerçant le métier de charpentier.

Renouveau des Règles Professionnelles

Les règles professionnelles (RP) qui ont donné lieu aux DTU reviennent au goût du jour. Etablies par consensus des professionnels et des experts du domaine elles sont les réponses les plus abouties pour la reconnaissance des « nouveaux » savoir faire de l'ecoconstruction.*

La nécessité de savoirs faire connus et reconnus

Si dans le temps les savoirs faire étaient transmis oralement et plutôt confidentiellement (compagnonnage, apprentissage), aujourd'hui du fait que la formation soit faite essentiellement par des structures spécifiques la forme écrite et publique est devenue incontournable. Par ailleurs le processus de règlement d'éventuels litiges relatifs à des désordres constructifs requiert en outre de disposer de savoirs faire reconnus. Les assurances en sont bien sur demandeuses, tout comme les marchés publics pour lesquels les normes, DTU et autres avis techniques sont obligatoires.

Chaque échantillon est soumis à un test d'arrachement : Tenue > à 1 tonne / m² !

* DTU (Document Technique Unifié): sont des normes d'exécution ou de mise en oeuvre qui contiennent en général les conditions à respecter pour la bonne exécution des travaux du domaine concerné.

Une palette de documents de reconnaissance

Nous ne mentionneront pas les très nombreux articles décrivant les savoirs faire anciens spécifiques aux régions mais bien souvent partiels, ne donnant pas une démarche d'adaptation et surtout n'ayant pas fait l'objet d'un processus de validation ce qui d'ailleurs suppose l'existence d'une association de professionnels.

Les documents récemment établis et portés par les filières concernées sont :

* **Cahier des règles professionnelles des couvertures en bardeaux de bois pour la Savoie et la Haute Savoie** (mai 2004) FIB -CTBA

* **Guide de bonnes pratiques de construction de murs de soutènement en pierre sèches** (mars 2008) CAPEB- ABPS – Murailler de Provence –CBPS –CMA84- ENTPE

* **Recommandations techniques pour la construction de toitures en chaume** (octobre 2012) ANCC- CAPEB

Les **Règles professionnelles acceptées par la C2P** (Commission Prévention Produit animée par l'Agence Qualité Construction) qui rassemble professions du Bâtiment, des Assurances, Ministère et CSTB :

* **Règles Professionnelles pour la conception et la réalisation des terrasses et toitures végétalisées** (novembre 2007) ADIVET- FFB – CSFE – SNPP – UNEP et plus spécifiquement pour la mise en oeuvre des matériaux :

* **Règles professionnelles de construction en paille - Règles CP 2012 révisées (Remplissage isolant et support d'enduit)** (mars 2014) RFCP.

* **Règles professionnelles : Exécution d'ouvrages en bétons de chanvre : mur en béton de chanvre, isolation de sol en béton de chanvre, isolation de toiture en béton de chanvre, enduits en mortier de chanvre** (juillet 2012) ASSOCIATION CONSTRUIRE EN CHANVRE.

* **Règles professionnelles : Mise en oeuvre des enduits sur supports composés de terre crue** (mars 2012) FFB / RÉSEAU ÉCOBÂTIR / FNSCOP BTP / ENTPE

Signalons enfin le tout récent programme **RAGE 2012** (Règles de l'art Grenelle Environnement 2012) qui est prévu de 2012 à 2016 et dont l'objectif est d'adapter les règles actuelles mais aussi de reconnaître une solution technique innovante en vu d'améliorer les performances énergétiques des bâtiments. Les documents à élaborer peuvent être des **recommandations professionnelles** (reconnus par les assureurs des leur approbation), des **guides** (solution technique innovante), des **calepins de chantier**, des **rapports** (étude ou essais préalables aux règles ou aux guides), des **recommandations pédagogiques** (traductions des règles et guides dans les référentiels de formation)

Jusqu'à présent 7 recommandations sur le bâti ont été approuvées dont deux relatives à l'ossature bois et deux autres sur les planchers.

Les « règles professionnelles » une reconnaissance « poussée »

Les trois règles acceptées par la C2P pour la mise en oeuvre des matériaux l'ont été avec suivi du retour d'expérience. Dans ce cadre, l'obligation d'**une formation ou d'un VAE** (Validation des acquis de l'expérience) pour les metteurs en oeuvre des techniques visées par ces Règles ainsi qu'un suivi du **retour d'expérience** tous les deux ans sont demandés par la C2P.

Les « règles professionnelles » des dispositions particulièrement rigoureuses revalorisant l'Artisanat

Ainsi pour les trois règles précitées, au delà de l'agrément des metteurs en oeuvre, ceuxci lors de chaque chantier doivent réaliser **des autocontrôles formalisés et les communiquer** :

Pour les RP de la construction en paille :

Des fiches de contrôle de qualité des matériaux et de leur mise en oeuvre disponibles en annexe des règles CP 2012 sont à renseigner. durant le chantier et a envoyer au RFCP (à des fins statistiques..) et au maître d'ouvrage. Ainsi le taux d'humidité et de la masse volumique des bottes de paille doivent être mesurés et pour les enduits, la qualité de l'accroche et de l'absence de fissuration de retrait ce qui suppose la réalisation d'échantillons et d'essais d'arrachement.

Pour les RP pour la mise en oeuvre des enduits sur supports en terre crue

Une fiche diagnostic donnée en annexe des RP est à renseigner et à donner au Maître d'ouvrage avec le devis. Tout comme pour les enduits sur les bottes de paille une obligation de résultat est attendue selon deux essais simples qui sont identiques à ceux précisément pour les enduits sur les bottes de paille avec la nécessité bien sur de tenir compte de la variabilité de la qualité du support.

Par contre pour les RP chanvre (qui sont comparables à présent à des DTU) les fabricants de liants (chaux) s'engageant sur la qualité des couples liants granulats, les artisans sont essentiellement des applicateurs.
Ici le contrôle de la qualité des granulats de chanvre prévue dans la première version des RP a été remplacée dans les RP (2012) par l'utilisation exclusive de granulats rentrant dans le référentiel qualité (label). De sorte que les RP donnent la liste des granulats labellisés, les listes des couples liants granulats…

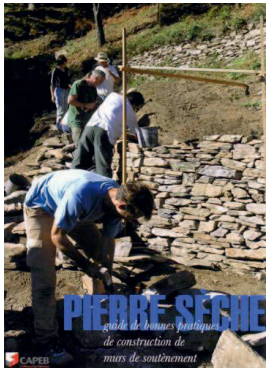

Signification des sigles (chaque organisme possède un site internet) :

- *FIB74 Fédération Interprofessionnelle du Bois de la Savoie*
- *CTBA Centre Technique du Bois et de l'Ameublement*
- *CAPEB Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment*
- *ABPS Artisans Bâtisseurs en Pierre Sèche – Murailler de Provence*
- *CMA84 Chambre des Métiers et de l'artisanat du Vaucluse*
- *ENTPE Ecole Nationale des Travaux Publics et de l'Equipement*
- *ANCC Association Nationale des Couvreurs Chaumiers*
- *CSTB Centre Scientifique et Technique du Bâtiment*
- *FFB Fédération Française du bâtiment / FNSCOP BTP Fédération nationale des Sociétés Coopératives du BTP*
- *ADIVET Association des Toitures et Façades Végétales*
- *CSFE Chambre syndicale Française de l'Etanchéité*
- *SNPP Syndicat National des Produits Plats en Acier*
- *UNEP Union Nationale des Entrepreneurs du Paysage*
- *RFCP Réseau Français de la Construction en Paille*

L'ossature en bois pendant les travaux

Maison construite par la SCOP « Bois Terre Paille » à Ferran (11)

Écoconstruction et territoire

Les écoconstructeurs affirment la dimension locale des entreprises, des matériaux et des projets. Il existe de nombreuses façons d'associer les forces d'un territoire… L'appui du Pays de la Haute Vallée de l'Aude, au travers de sa Charte Forestière, à un projet d'atelier partagé de fabrication d'ossature bois nous donne l'occasion d'examiner les différentes formes de structures collectives qui favorisent l'écoconstruction.

TEXTE : DIRK EBERHARD, JEAN-PAUL GLEIZES, SÉBASTIEN IROLA - PHOTOS : SCOP BOIS-TERRE-PAILLE

© Sébastien Irola

Parc Régional d'Activités Economiques Charles Cros à Pieusse (11) à vocation « écoconstruction et énergies renouvelables », porté par une pépinière d'entreprises spécifique à ces domaines d'activités.

Comment s'agrègent les initiatives

Dans la Haute-Vallée de l'Aude, depuis 2011, *Le Pays* du même nom a lancé une démarche de *Charte Forestière* de Territoire, qui a pour vocation le développement local des filières forêt-bois.

Parmi les entreprises locales de construction bois intéressées, une jeune Société Coopérative de Production, appelée SCOP *« Bois Terre Paille »*, s'est développée sur le créneau des constructions bioclimatiques utilisant les ressources locales. Son fonctionnement collectif et collaboratif a permis à ses membres, associés aux autres acteurs de la filière, d'échanger et de réfléchir ensemble à l'avenir de leur profession. Ces « brainstormings » ont enfanté un projet collectif de plateforme de préfabrication de murs en ossature bois.

Un projet porteur

Il s'agit de réaliser, idéalement sur le Parc Régional d'Activités Économiques en cours de construction (dédié justement à l'écoconstruction), un atelier disposant d'une table de montage et de manutention adaptée, qui sera mis à disposition des entreprises locales de construction bois. Les intérêts ? Rendre les conditions d'assemblage des murs plus efficaces et confortables, et rapprocher des entreprises locales porteuses d'avenir.

Une communication claire

Des rencontres régulières, dans le cadre de la Charte Forestière de la Haute-Vallée de l'Aude, partenaire du lien en création, ont permis aux entreprises de mieux se connaître, de mieux cerner les marchés locaux et de favoriser la création d'un *Cluster*, pour une communication plus claire sur les compétences professionnelles locales en matière d'écoconstruction, et de réelles innovations techniques et sociales, autour des matériaux bio-sourcés disponibles localement.

Au-delà de ce projet précis, une autre coopération plus globale et plus sociale pourrait être envisagée par le biais d'une *Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC)*, à l'instar de celles dédiées à l'écoconstruction mais aussi aux énergies renouvelables, comme celle créée en Ariège depuis 2011: Ariège Énergie Bois Forêt (AEBF), qui commercialise et distribue des plaquettes de bois dans le département. Cette structure a été mise en place grâce à la Charte Forestière du Parc Naturel Régional des Pyrénées Ariégeoises. ■

Les façades sud et est

A droite, mur en pisé et brique en terre crue, avec poêle de masse. Au fond, enduit en terre

S'y retrouver dans les structures

Le Pays
Issu de la loi du 25 juin 1999, ce regroupement des forces économiques, politiques et associatives du territoire vise à satisfaire les besoins et les aspirations des populations.
Il élabore un projet de territoire partagé, traduit dans une charte.
Le pays ne se substitue pas aux collectivités et autres acteurs : dans l'Aude, un Syndicat Mixte de la Vallée de l'Aude et des Pyrénées Audoises, regroupant les collectivités territoriales et les chambres consulaires, a été créé pour négocier et porter les actions de la Charte.

Charte Forestière de Territoire (CFT)
Il s'agit d'une initiative locale, régie par la loi d'orientation forestière de 2001, soutenue par des aides de l'Etat et de l'Europe et intégrant l'ensemble des partenaires institutionnels, professionnels et syndicaux d'un territoire pour une meilleure valorisation des ressources forestières et humaines locales. Après diagnostic et mise en place d'une stratégie, des actions valorisent le bois d'œuvre, le bois énergie, les produits forestiers non ligneux, sans oublier la fonction sociale et protectrice de la forêt. Leur réseau national est soutenu par la Fédération des communes forestières

Société Coopérative et Participative : SCOP
Ces entreprises bénéficient d'une gouvernance démocratique et d'une répartition des résultats prioritairement affectés à la pérennité des emplois et au projet d'entreprise. Les adhérentes au réseau des SCOP disposent d'un label. Le réseau est animé par la Confédération Générale des SCOP qui accompagne la création, la reprise, la transformation d'entreprises et dispose de services sociaux (mutuelle…).
En Languedoc Roussillon, une Coopérative artisanale créée en 2008, GECCO, composée de 10 artisans aux compétences complémentaires et d'un bureau d'étude, propose des solutions constructives globales et notamment des bâtiments modulaires.

Société coopérative d'intérêt collectif : SCIC
Cette entreprise coopérative permet d'associer celles et ceux qui, salariés, bénéficiaires ou usagers, bénévoles, entreprises, associations, collectivités territoriales ou tous autres partenaires, veulent agir ensemble dans un même projet de développement local. La SCIC produit des biens ou services qui répondent aux besoins collectifs du territoire et présente un intérêt collectif et un caractère d'utilité sociale. Il en existait 266 fin 2012 et leur nombre ne cesse de croître.

Cluster
Un cluster est l'association d'entreprises d'un secteur donné (valorisation et utilisation de matériaux « bio-sourcés » (dans la construction locale par exemple) et éventuellement d'organismes de formation, et de la recherche. Il organise la promotion du secteur et met en commun moyens et compétences, pour des réponses locales adaptées, des synergies, des innovations…

Champ en cours de fauche

Pailles brutes hachées

C3: CHANVRIERS EN CIRCUITS COURTS

Réseau national, né en 2009 et structuré en association depuis 2012, il rassemble des groupes de producteurs – transformateurs et utilisateurs de chanvre de différentes régions de France qui commercialisent le chanvre en circuits courts, pour l'écoconstruction notamment. Actuellement, une douzaine de groupes de micro-filières chanvre y adhèrent, soit une centaine d'agriculteurs et professionnels du bâtiment qui produisent et utilisent le chanvre localement dans 14 départements français.

C3 favorise les échanges d'informations et d'expériences pour la structuration et la pérennisation de projets de micro-filières chanvre locales : elle met en relation les groupes adhérents, anime leurs échanges, et appuie l'émergence de nouveaux groupes.

Premières transformations

Matériaux agrosourcés : exemple d'une filière locale de chanvre

Les circuits courts sont à l'honneur dans le champ alimentaire : relocalisation de l'économie, lien entre producteur et acheteur, suppression des intermédiaires, diminution des transports, transparence sur la production et la qualité, rémunération correcte des producteurs… Plus confidentielles, les filières locales de matériaux de construction se créent et essaiment, à l'image des filières de chanvre en circuits courts aujourd'hui présentes un peu partout en France. Petite incursion dans le Gard, où un groupe d'agriculteurs cultive du chanvre et met sur pied une filière de production, transformation et commercialisation de matériaux isolants issus de cette culture, avec l'accompagnement de la Fédération Départementale des CIVAM du Gard.*

TEXTE : CLÉA LUCCHESI, CHARGÉE DE MISSION « FILIÈRE CHANVRE GARDOIS » À LA FD CIVAM DU GARD
PHOTOS : FD CIVAM DU GARD

Quels intérêts pour les agriculteurs ?

Les filières de matériaux agrosourcés permettent aux agriculteurs de diversifier leurs productions, avec nombre d'avantages agronomiques et économiques. La culture de chanvre diversifie les assolements** et en particulier coupe les cycles de maladies et ravageurs des cultures, car il n'appartient pas aux familles couramment cultivées (c'est une Cannabacée, comme le houblon). Il allonge les rotations** au bénéfice des sols et consomme moins d'intrants chimiques ou organiques. Elle crée une nouvelle source de revenus dans une exploitation, surtout en circuits courts où toute la valeur ajoutée entre la production et la commercialisation revient aux agriculteurs, principaux acteurs. Ils ont à élaborer chacune des étapes pour rendre pérennes ces activités.

Naissance d'une filière

Après avoir identifié un intérêt pour la création d'une telle filière dans le Gard en 2008, la FD CIVAM du Gard propose une journée d'information suite à laquelle se constitue un petit groupe d'agriculteurs intéressés pour cultiver du chanvre et s'engager dans la création d'une filière. Quelques essais de culture et de transformation, l'adhésion à l'association nationale Chanvriers en Circuits Courts (C3), des formations et un voyage d'étude plus tard, l'association Chanvre Gardois est créée en 2011.

Savoir cultiver le chanvre et le transformer

À cette étape, les producteurs n'ont encore que des pailles de chanvre entières en balles rondes stockées dans leurs hangars. Pour certains même, la récolte n'est pas encore bien maîtrisée. Car le chanvre demande du matériel adapté à la récolte et à la transformation, étape clé pour la construction de la filière. On échange sur ce thème au sein de C3. Chaque groupe de chanvriers met en place une solution adaptée à son contexte, du petit au très gros bricolage, de l'adaptation à la création de machine, le but étant de hacher ou broyer les pailles de chanvre entières puis de séparer la chènevotte (moelle intérieure de la plante) de la fibre (enveloppe extérieure de la tige).

À côté de l'industriel

Il n'existe pas à l'achat d'outil permettant d'effectuer cette transformation à une échelle artisanale comme celle des chanvriers en circuits courts. Les principales filières d'agromatériaux existantes sont industrielles, compte-tenu du dimensionnement de l'outil de transformation et du fonctionnement de la filière : contractualisation avec des agriculteurs pour la production et pailles transformées à l'usine d'où sortent des produits commercialisés partout. La plus grosse unité en France est l'historique Chanvrière de l'Aube, en Champagne-Ardennes, avec 5 000 ha en production sur plus de 300 exploitations. Les Chanvriers en Circuits Courts comptent actuellement quelques centaines d'hectares en production, les agriculteurs de Chanvre Gardois 37 hectares sur dix fermes cette année.

Démarche accompagnée

Dans le Gard et en Languedoc-Roussillon plus largement, plusieurs tentatives de création de filière chanvre ont échoué : le climat méditerranéen peu favorable à la production compétitive et l'éloignement des sites de transformation ne permettaient pas aux producteurs d'atteindre une rémunération satisfaisante. En circuits courts, les producteurs, en l'état actuel, ne peuvent être compétitifs avec les filières longues industrielles auprès desquelles se fournissent les utilisateurs locaux. Le projet gardois se poursuit de fait grâce au soutien de la FD Civam et du Conseil général du Gard.

Les agriculteurs de l'association Chanvre Gardois

Créer une gamme

La dynamique englobe la filière, du producteur à l'utilisateur, professionnel ou auto-constructeur, en passant par le distributeur de matériaux, l'architecte ou les collectivités. Après avoir commercialisé en 2012 un premier produit, un mélange brut de fibre et de chènevotte utilisable en vrac en voie sèche (issu de paille de chanvre simplement broyée au champ), les chanvriers gardois mettent en place une véritable ligne de transformation, qui devrait être opérationnelle en 2015 et autoriser la commercialisation de leur première gamme d'isolants. Le travail avec des artisans du bâtiment permettra d'atteindre la qualité souhaitée. Par la suite, la normalisation des produits conduira les artisans vers une utilisation respectueuse des règles professionnelles. Les matériaux agrosourcés issus de filières locales, tels le chanvre gardois, sont l'aboutissement d'une démarche d'écoconstruction, au sens large du terme : produits sains et locaux, cultivés et transformés dans le respect de l'environnement et des travailleurs, vecteurs d'activité économique et de lien humain pour le territoire et ses habitants. ■

Formation des producteurs à la mise en œuvre du chanvre en isolation

** CIVAM : Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural*

*** L'assolement est la répartition des cultures d'une exploitation agricole sur ses parcelles (ou soles) à un moment donné. La rotation est la succession des cultures sur une même parcelle au cours du temps.*

PRINCIPALES STRUCTURES IMPLIQUÉES DANS L'ÉCOCONSTRUCTION (octobre 2014)

	NOM	MISSIONS DE LA STRUCTURE	ACTIONS EN ECOCONSTRUCTION, PROJETS CONDUITS, PARTICULARITÉS	«RELAIS» LOCAUX OU MEMBRES	MISSIONS DES RELAIS OU MEMBRES
INSTITUTIONS	**Ministères :** **• de l'Écologie du Développement Durable et de l'Énergie (MEDDE)** **• de l'Agriculture et de la Forêt** **• du Logement, de l'Égalité des Territoires et de la Ruralité**	• Élaboration, application des lois, des décrets • Appels à projets	• Reconnaissance des matériaux biosourcés • Développement des circuits courts • Plan de rénovation énergétique de l'habitat (PREH)	• Direction départementale des territoires (DDT) • Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) • Direction régionale de l'agriculture et de la forêt (DRAF) • Agence nationale de l'amélioration de l'habitat (ANAH)	• Aides aux collectivités, aux particuliers (urbanisme, subventions)
	Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME)	• Outil de l'État (contrat d'objectifs) • Partenaire de tous les acteurs		• Points info-énergie	• Information sur les questions énergétiques (conseils gratuits, visites)
	Fédération nationale des Conseils d'architecture d'urbanisme et d'environnement (FNCAUE)	• Échange • Valorisation d'expériences • Mutualisation		• CAUE dans 92 départements	• Promouvoir la qualité architecturale urbaine et paysagère (conseils gratuits, visites)
	• Parcs nationaux de France **• Fédération des parcs naturels régionaux français (FPNRF)**	• Préserver et renforcer l'identité des Parcs • Informer • Participer à la définition de la politique des espaces ruraux	• Dépend de chacun des Parcs (voir la Charte concernée)	• 48 Parcs	• Protection et mise en valeur d'un territoire de qualité et fragile
	Association des Régions de France (ARF)	• Représentation • Promotion • Échanges • Centre de ressources	• Référentiels (Effinergie) • Chacune des Régions développe des actions spécifiques (BBDM...)	• 22 Régions	• Développement économique • Formation
	Association nationale des Pôles territoriaux et des Pays (ANPP)	• Représentation • Mutualisation • Valorisation des actions	• Dépend de chacun des Pays (voir la Charte de développement concernée)	• Plus de 360 Pays (couvrent plus de 80% du territoire)	• Développer les atouts du territoire et renforcer ses solidarités
STRUCTURES PROFESSIONNELLES ET D'INSERTION	**Association nationale des professionnels de la terre crue (ASTERRE) et Collectifs régionaux des professionnels de la terre crue**	• Promotion, écriture des règles professionnelles • Transmission des savoir-faire • Optimisation des échanges	• Assises nationales annuelles • Poursuite du programme européen «Leonardo-acquis terre»: Pirate • Textes de références avec les collectifs régionaux	• Pour ASTERRE: Capeb Haute Normandie • Parc des Boucles de la Seine • Entreprises • Architectes • Associations (dont MPF)	
	Réseau français de la construction en paille (RFCP)	• Reconnaissance de la construction en paille et de ses acteurs • Recherche • Assistance • Écriture des règles professionnelles	• Etudes «Pro-paille» • Recherches paille de lavande Label BBC-Effinergie • Bâtiments biosourcés • Référentiels formations..	• Artisans • Architectes • Maîtres d'Ouvrage • Autoconstructeurs • Formateurs • Associations	
	Construire en chanvre (CenC)	• Échanges • Reconnaissance des savoir-faire • Formations • Recherche et développement • Écriture des règles professionnelles	• Structuration de filières en région • Méthodologie de caractérisation des produits chanvre	• Producteurs • Fabricants • Distributeurs-Maîtres d'œuvre • Entreprises • Maître d'Ouvrage • Chercheurs	
	Construction et bioressources	• Fédérer • Optimiser • Représenter • Animer et dynamiser la filière • Favoriser l'innovation	• Connaissance des performances hygrothermiques • Travaux sur l'écologie territoriale et industrielle	• Destiné à rassembler les filières: bois (hors bois d'œuvre), chanvre-coton recyclé, laine de mouton, lin, miscanthus, papier recyclé, paille(s)	
	Chanvriers en circuits courts (C3)	• Développement de micro-filières locales de chanvre fermier • Formation • Échanges • Mutualisation• Mise en réseau..	• Méthodologie de caractérisation des produits chanvre	• Producteurs • Transformateurs • Utilisateurs • Partenaires techniques	
	Association nationale des couvreurs chaumiers (ANCC)	• Regrouper • Représenter • Promouvoir • Former • Informer		• Artisans	
	Artisans bâtisseurs en pierre sèche (ABPS)	• Regrouper les artisans du Gard et de la Lozère • Information • Formation • Promotion	• Projets d'école • Expérimentation CQP niveau 2 et 3 • Reconnaissance Qualibat • Formation • Échanges euro-péens • Aides pour l'émergence d' autres associations...	• Artisans	
	Réseau Écobatir	• Échanges • Production de discernement	• Actions vis-à-vis des politiques publiques (RT 2012 - RGE...)	• Professionnels • Usagers • Associations acceptées adhérant à une charte	
	OKHRA, conservatoire des ocres et des couleurs	• Culture technique, transmission, formation			
	La Voûte Nubienne	• Promotion et transmission des techniques de construction de toitures voûtées en terre crue			
	Comité national des entreprises d'insertion (CNEI)	• Représentation • Promotion • Information • Assistance		• Entreprises d'Insertion (EI) • Unions régionales des entre-prises d'insertion (UREI) • Unions régionales des structures d'insertion par l'économique • (URSIE) en tant qu'associées	• Lever les obstacles à l'emploi • Accompagner les salariés vers un emploi en entreprise «classique»
	Confédération générale des SCOP (CGS)	• Représentation • Animation et coordination du réseau		• Scop • Unions régionales • Fédérations professionnelles (dont scopbtp) • Organismes techniques	
	Association nationale des Compagnons bâtisseurs (ANCB)	• Représentation • Développement et coordination • Mutualisation et professionnalisation • Expérimentation • Communication		• Associations régionales • Établissement Compagnons bâtisseurs	• Chantiers d'insertion par l'habitat (atelier de quartier • auto réhabilitation accompagnée)
	Réseau Chenelet Construction	• Construction de logements écologiques sociaux • Formation en insertion • Recherche/expérimentation		• Structures d'insertion (17 dans les régions) • Organisme de formation -une foncière	• Pour les structures: Identification des besoins • Participation au compagnonnage et formation • Développement de synergie avec les acteurs du logement social
ASSOCIATIONS À DOMINANTE MAÎTRES D'OUVRAGE	**Réseau Écocentre®**	• Échanges		• Associations acceptées et adhérant à la charte du réseau	• Information • Appui aux auto-constructeurs • Sensibilisation des jeunes • Formation professionnelle • Expérimentation • Valorisation de l'éco-développement
	Maisons Paysannes de France (MPF)	• Sauvegarder le bâti traditionnel • Promouvoir une architecture contemporaine de qualité • Protéger les paysages ruraux	• Fiches ATHEBA (Amélioration thermique du bâti ancien) • Formation ATHEBA-pro • Revue	• Délégations départementales • Associations déclarées	• Conseils • Visites • Sensibilisations
	Confédération nationale des autoconstructeurs Castors (CNAC)			• Associations des Castors locales ou régionales	• Échanges • Entraide d'autoconstructeurs
	Association Habicoop	• Aide à la création d'habitat groupé sous forme coopérative • Représentation • Information • Formation • Accompagnement • Expérimentation		• Particuliers • Associations...	
	Réseau d'expérimentation et de liaison des initiatives en espace rural (RELIER)	• Construction • Habitat collectif • Urbanisme en zone rurale • Information • Recherches • Formations...		• Associations...	
ONG, FONDATION	**Fondation de France**	• Aide aux personnes vulnérables • Développement de la connaissance • Protection de l'environnement • Soutien aux projets innovants et aux fondations	• Appel à projet « Habitat, développement social et territoires »	• Délégations régionales • Fondations sous égide	
	Fondation MACIF	• Accompagnement des projets novateurs répondant aux besoins fondamentaux des personnes	• Appel à projet « Habitat »	• Délégations en interrégion	
	Fédération des amis de la terre	• Transition vers des sociétés soutenables • Représentation • Information • Mobilisation fédératrice	• Réalisation d'études et de guides (voir site) • Projet TERRACREA (septembre 2014)	• Groupes locaux • Groupes associés (associations...)	
CENTRES DE FORMATION, REVUES...	**Fédération Écoconstruire**	• Développer et pérenniser l'écoconstruction dans les bonnes pratiques professionnelles	• Proposition de titre professionnel: Ouvrier professionnel en écoconstruction • Étude pour le GT: matériaux biosourcés, état des lieux des formations et recommandations pour les développer	• 14 Centres de formation	
	La Maison Écologique	• Information: revue mensuelle et annuaires Écoconstruire			
	Habitat Naturel	• Information: revue mensuelle, guide de l'écorénovation			

L'habitat groupé : des lendemains qui chantent ?

« L'ouvert du canal » : ces bâtiments inaugurés en octobre 2013, à Ramonville (Haute-Garonne), sont constitués de quatre simplex (70 m²), quatre duplex (110 m²), une salle et une chambre d'amis communes et des locaux mutualisés : vélo, buanderie, atelier, cellier et espace enfants.

Ils s'organisent

Ce mouvement s'est structuré : en 2011, on dénombrait plus de quarante associations fédératrices dont Eco Habitat Groupé, Habicoop, le Réseau Habitat Groupé, enfin un groupement de professionnels : le Réseau National d'Acteurs Professionnels de l'Habitat Participatif :

Deux ouvrages de référence :
- *Vivre autrement* de Diana Leafe Christian ? Collection guides pratiques
- *Habitat Groupé* de Christian La Grange, Edition Terre vivante

Il est aussi appelé participatif, ou partagé : ce « nouveau » concept d'habitat et de vie est-il une mode ou un véritable mouvement ? Il nous rappelle que les anciens vivaient « groupés » dans les villages et partageaient fontaine, lavoir, four… 230 collectifs dénombrés en 2011, autant en milieu rural qu'urbain : le nouveau statut d'habitat coopératif créé par la loi dite ALUR va probablement encourager ce phénomène. MPF ne peut pas être indifférente à ce mouvement, d'autant que les fermes et autres grands bâtiments constituent un « réservoir » potentiel pour ce type d'habitat. Rencontre avec l'un des heureux éco-créateurs et habitant : Roland Brefel, charpentier.

PROPOS RECUEILLIS PAR JEAN-PAUL GLEIZES - PHOTOS « L'OUVERT DU CANAL »

MPF : Les motivations pour ces « nouveaux » projets seraient le partage, la qualité environnementale et l'aspect économique. Pour l'instant, en France, peu de projets ont abouti. Il faut du temps, des meneurs très motivés, des compétences. Roland, pouvez-vous décrire votre groupe ?
Nous sommes huit foyers : cinq familles et trois célibataires. Il y a huit enfants de 1 à 17 ans et des adultes de 33 à 62 ans. Cette mixité générationnelle est essentielle pour la pérennité d'un tel projet. Le groupe s'est constitué au fil du temps, avec une longue histoire, d'autres projets, des départs et des arrivées. Le groupe actuel a quatre ans. Son liant est la volonté de se réapproprier le « vivre ensemble », bien au-delà « d'habiter ensemble », avec des valeurs communes, autour de l'environnement et de la solidarité.

Est-il vrai que les principaux apprentissages nécessaires concernent la communication ?
Les expériences passées montrent qu'un des problèmes dans ce type de projet collectif, ce sont les relations humaines (notre société nous apprend peu à fonctionner collectivement). Aussi, nous avons fait appel à un intervenant pour travailler la communication « non violente » et la « sociocratie ». Nos décisions sont toutes prises au « consensus ».
Un spécialiste nous a aussi appris l'efficacité dans l'organisation de réunions et les prises de décisions, qui seront d'actualité durant toute la vie du projet.

Quel est le statut retenu, et pourquoi ?
Cette réflexion doit se faire très tôt dans le projet pour définir ensemble une manière de concevoir le projet et commencer à « écrire » nos valeurs communes. Elle est aussi indispensable vis-à-vis des banques. Nous avons choisi une SCIA (société civile d'attribution). Mais dans la prochaine révision de la loi ALUR, il devrait y avoir une reconnaissance officielle du « statut de coopérative d'habitants » et de l'autopromotion, ce qui facilitera la reconnaissance par les banques.
Les statuts de la SCIA comporteront par exemple des clauses de non spéculation en cas de revente, ou bien un droit de regard sur les nouveaux locataires en cas de location, pour préserver l'essentiel : notre esprit fondateur.

La définition du projet a-t-elle été facile ?
Avant le projet architectural, il a fallu définir la manière dont on voulait vivre un tel lieu. Entre nous et avec le quartier. Ce ne fut jamais facile et il nous a fallu de nombreuses réunions. Il fallait que tous, nous soyons « d'accord ». C'est avant tout un projet citoyen politique, car c'est une réflexion, à notre échelle, d'aménagement d'un espace, en lien avec l'extérieur. Au-delà du simple habiter ensemble se retrouvent des questions autour de la mixité (générationnelle, sociale), de l'engagement citoyen et associatif…

En quoi est-il écologique ?
Dans tout projet, il y a le rêve, puis très rapidement la réalité au travers, entre autres, du coût. Nous avons dû faire des choix pour les matériaux. Nous avons utilisé des isolants écologiques comme la laine de bois, le Douglas naturel en structure et bardage, des murs intérieurs en brique de terre compressée (BTC), un chauffe-eau solaire collectif, un puisard pour récupérer les eaux de pluie, un revêtement des cheminements perméable. Nous avons aussi réutilisé le bois des arbres abattus sur place (scierie mobile) et la terre de nos fondations pour en faire des enduits intérieurs.

Projet d'architecte pour l'habitat groupé

Les chantiers participatifs ont-ils été très importants ?
Dès le début, avertis des dérives possibles de « chantiers collectifs », nous avons mis en place un chantier de partage, d'échange de savoir-faire mais aussi de savoir-être. Le plaisir et l'apprentissage de travailler ensemble devaient être l'objectif principal. Des groupes ont préparé les travaux : commission technique, commission logistique. Ce sérieux travail préalable a contribué à ce que le chantier se déroule bien avec 25 à 30 personnes/jour pendant un mois. Nous avons construit le « hors d'eau » de nos espaces collectifs en structure bois (salle commune, chambre d'amis, espace vélo, espace enfants…). Nous avons aussi organisé un chantier collectif pour les enduits des appartements.

Et à présent ?
Les derniers habitants sont arrivés en juillet 2013 et nous essayons déjà de faire vivre le lieu par la salle commune en cours de construction, à travers différentes manifestations. Espace de gratuité, organisation du nouvel-an, distribution d'aliments provenants de circuits courts, mini-marché de Noël avec producteurs locaux, spectacle pour enfant, atelier de fabrication du char du père Noël pour la fête de quartier… Et ce n'est que le début ! ■

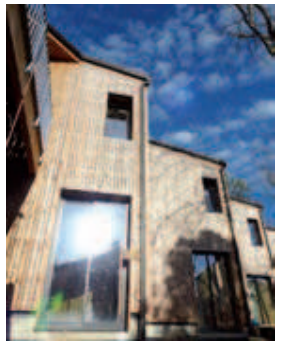

Sur internet :
https://sites.google.com/site/habitatgroupeducanal/home

couper ou copier

Application des règles de la CNIL : Les personnes concernées peuvent demander à tout moment la rectification ou la suppression de données. Les données recueillies ne figureront dans aucun annuaire public. Elles ne seront pas utilisées hors de MPF à des fins de prospection.

Une personne physique peut demander un reçu fiscal sur l'adhésion (hors 22 € d'abonnement) et les dons (réduction d'IRPP de 66 % dans la limite de 20 % du revenu imposable). Une entreprise peut choisir entre facture ou reçu fiscal (réduction d'IS de 60 % dans la limite de 5/1000e du chiffre d'affaires).

Adhésion (année civile en cours)

maisons paysannes de france
8 passage des Deux-Sœurs
75009 Paris
01 44 83 63 63

	1 département	2 départements	Facture	Reçu fiscal	Montant
• **Adhésion avec abonnement revue** *(abonnement à tarif préférentiel : 22 € pour 4 numéros de l'année civile)*					
Pour 1 personne	52 €	68 €		☐	€
Pour 2 personnes à la même adresse	58 €	76 €		☐	€
Personne morale ou entreprise	58 €	76 €	☐	☐	€
• **Cas particuliers**					
Adhésion simple					
Pour 1 personne	30 €	46 €		☐	€
Pour 2 personnes à la même adresse	36 €	54 €		☐	€
Personne morale ou entreprise	36 €	54 €	☐	☐	€
Abonnement revue sans adhésion (TVA 2,1 %)	36 €		☐		€
Port étranger pour abonnement revue (sans TVA)	8 €		☐		€
• **Don à l'association :** *Un don complémentaire permet de financer des actions spécifiques de l'association durant l'année.*					
Pour les actions au niveau national				50 € ☐	€
				100 € ☐	€
				Autre montant ☐	€
Pour les actions au niveau départemental *(au 1er département sauf mention contraire)*					€
				TOTAL	€

Chèque à l'ordre de Maisons Paysannes de France joint.

Informations obligatoires

Nouvel inscrit ☐ Déjà inscrit ☐

Nom ..... Prénom .....

Nom ..... Prénom .....
Dans le cas d'une adhésion pour 2 personnes

Raison sociale ou dénomination .....
Pour une personne morale ou une entreprise

Adresse postale .....

Code postal ..... Ville ..... Pays .....

Département(s) d'affiliation choisi(s) 1 ..... 2 .....

L'adhésion dans un 2e département permet de soutenir ses actions, d'en être informé et de pouvoir y participer.

Informations recommandées pour faciliter la communication

Tél.1 ..... Tél. 2 .....

Courriel ..... N° d'adhérent .....

Adresse secondaire .....

Profession .....

J'ai connu l'association par : ☐ Bouche à oreille ; ☐ Site Internet ; ☐ Presse ; ☐ Librairie/ouvrages ; ☐ Salons, foires ; ☐ Autres.

Date ..... Signature .....

Bonnes pistes

Bât'Innov

Maisons Paysannes en Languedoc-Roussillon s'engage dans la Charte régionale de développement de l'éco-construction

MPF connaît et fait connaître la terre crue

Entre 2013 et 2014, le Conseil régional Languedoc-Roussillon a créé un Comité de la construction durable afin d'encourager l'emploi des matériaux naturels et les filières locales qui les mettent en œuvre, qu'il s'agisse de construction ou de rénovation. Une Charte, intitulée Bât'Innov, rassemble les engagements que les signataires sont invités à prendre pour promouvoir des bâtiments éco-conçus et innovants visant à maîtriser les consommations d'énergie et à répondre aux exigences de confort et de santé des occupants. Une trentaine d'organismes, dont l'association Maisons Paysannes Languedoc-Roussillon, ont signé cette Charte.

TEXTE : JEAN PEYZIEU - PHOTOS : BÂTIPOLE

Formation « Ouvrier Professionnel Restauration du Patrimoine » construction de mur en pierre sèche

OPRP Limousinerie de pierre (restauration d'un aqueduc)

15 engagements

Ils sont rassemblés en quatre axes stratégiques (mutualisation des connaissances, soutien de l'innovation, développement des savoir-faire locaux, accompagnement de la maîtrise d'ouvrage). Un Guide décline en détail ces quinze engagements, dont certains nous sont déjà familiers. Notre association en a choisi trois.

Partager nos connaissances

Dans l'engagement 1, nous rappelons notre participation à plusieurs groupes de travail où nous partageons nos connaissances sur la terre crue et la pierre naturelle à la fois pour la sauvegarde du bâti ancien et pour l'emploi de matériaux bio-sourcés dans la construction contemporaine.

Former

Nous nous inscrivons naturellement dans l'engagement 11, tourné vers la formation et l'apprentissage, notamment pour avoir participé aux expérimentations sur la pierre sèche et obtenu des pouvoirs publics que soit délivré un agrément, le CQP (Certificat de qualification professionnelle), permettant à des jeunes d'être opérationnels dans la nouvelle filière.

Innover

Dans l'engagement 14, qui vise à encourager la réalisation de bâtiments innovants et reproductibles, nous donnons comme exemples les voyages d'étude sur la pierre dans la construction contemporaine, que nous organisons depuis cinq ans dans le Gard et l'Hérault. C'est l'occasion pour les professionnels, les personnels des administrations, et les maîtres d'ouvrage de découvrir ou redécouvrir l'emploi d'un matériau longtemps délaissé en raison d'une image qu'on accole à celle des monuments historiques et du passé.

La signature de la Charte Bât'Innov, en tout cas, aura permis à notre association d'être reconnue, certes comme toujours soucieuse de protéger le patrimoine ancien, mais pouvant mettre son expérience des éco-matériaux au service des Français du XXIe siècle. ■